



31 mars 2020

Présidence valaisanne pour la Conférence latine des services d'intervention contre la violence domestique

Priorité actuelle : la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul

La Conférence latine des services d'intervention contre la violence domestique (CLVD) est présidée cette année par la cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) Isabelle Darbellay Métrailler, qui entre également au comité de la Conférence suisse contre la violence domestique (CSVD). Mission prioritaire : la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, entrée en vigueur en Suisse le 1^{er} avril 2018 à la suite de sa ratification le 14 décembre 2017.

Organisation

Accord international complet visant à combattre la violence à l'égard des femmes, la Convention d'Istanbul s'étend aux champs d'action de la prévention de la violence, de la protection des victimes, de la poursuite pénale et de l'approche globale et coordonnée. La coordination de sa mise en œuvre a été confiée à la Conférence suisse contre la violence domestique (CSVD) par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) en partenariat avec la Conférence des directrices et directeurs des affaires sociales (CDAS). La CLVD gère son implémentation dans les cantons romands. Lors de la rencontre du 31 mars 2020, la cheffe de l'OCEF Isabelle Darbellay Métrailler présidera sa première séance de la CLVD (par vidéoconférence).

Projets

Dans le cadre de l'implémentation de la Convention d'Istanbul, la CLVD mène à ce jour deux projets importants qui s'inscrivent dans l'axe « prévention » de la Convention : *Plus fort que la violence* et *Sortir ensemble et se respecter* (SE&SR).

« **Plus fort que la violence** » (<https://plus-fort-que-la-violence.ch>) est une exposition itinérante bilingue et interactive sur la violence domestique. Elle a été conçue avant tout pour les jeunes de 15 à 25 ans. Il s'agit d'un projet intercantonal, qui implique une étroite collaboration entre le réseau institutionnel ou associatif et les polices cantonales, notamment pour l'accompagnement des visites.

Le programme « **Sortir ensemble et se respecter** » (SE&SR, <https://www.sesr.ch/>) a fait ses preuves aux USA sous le nom de *Safe Dates*. Il ambitionne d'apprendre aux jeunes à résoudre sans violence les conflits qu'ils rencontrent dans leurs relations amoureuses, afin d'éviter que des comportements abusifs s'ancrent et compromettent les relations de couple à l'âge adulte.

En Valais

Le canton du Valais dispose d'un plan d'action cantonal contre la violence domestique. Les deux projets s'inscrivent dans ce cadre. L'exposition itinérante « Plus fort que la violence » sera disponible à partir de 2021. Des possibilités de collaboration sont actuellement recherchées pour présenter cette exposition dans



des écoles ou d'autres lieux ouverts au public. De l'autre côté, des médiatrices et médiateurs ont été formés pour le programme « Sortir ensemble et se respecter » et des classes ont déjà pu participer à des ateliers.

Situation actuelle COVID-19

Les organes de prévention et de lutte contre les violences domestiques rappellent par ailleurs que malgré la situation actuelle, **le réseau contre les violences domestiques reste opérationnel**. Les personnes victimes ou auteur-e-s de violences domestiques peuvent à tout moment faire appel à l'ensemble du dispositif de soutien. En particulier, l'aide et l'accueil aux victimes, l'accompagnement des auteur-e-s, les interventions de police, le système judiciaire, la protection des enfants et les services médicaux continuent de fonctionner.

Personne de contact

Isabelle Darbellay Métrailler, cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, 027 606 21 20